

Média belge d'enquêtes et de récits

# MÉDOR

les yeux ouverts

Médor SC-agrèée  
www.medor.coop  
Siège social :  
rue Lamarck, 9 4000 Liège  
TRIODOS TRIOEBB  
BE96 5230 8068 7305  
TVA - BE 0555 681 227

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

21 juin 2025

32 voix présentes et représentées  
+ 2 personnes non-coop

- Mirjam, chercheuse université Québec sur les coopératives de journalistes
- Mao, étudiant en com à l'IHECS

L'assemblée est constituée à 10h. Demande d'une coop qu'on commence plus tard la prochaine fois pour ceux et celles qui viennent de loin.

Rappel changements suite aux nouveaux statuts par Laurence

- 2 chambres : A « Médoristes » - B « Ordinaires »
- Les procurations se font par chambre
- Tous les votes se font en deux fois : d'abord les A ; puis toute l'AG (A+B)
- Plus de scrutateur/trice ; plus de vérification aux comptes

## Appel de Médor pour un journalisme robuste (décembre 2023)

Avancées 2024 - Où on en est en juin 2025 ?

### 1. Défendre un journalisme artisanal

- Investir les déserts médiatiques (attention portée notamment aux provinces de Hainaut et Luxembourg + communication dans la région). Réflexion qui aboutit aujourd'hui au lancement de notre projet sentiers + autres sujets journalistiques en cours de discussion.
- Création d'une ASBL pour porter d'autres projets locaux.
- Rénovation de notre plateforme de mise en page. Recherche de financements, sans succès jusqu'ici.
- Nouvelle rédaction, ouverte sur la rue. Recherches acharnées en 2024. Sans succès. Aboutissement en 2025.
- Lien renforcé avec les librairies indépendantes. Réflexion sur notre système de diffusion via l'accompagnement Innovate en gardant au centre du processus les librairies indépendantes. Élargissement de notre réseau de points de vente à d'autres lieux "artisansaux" ( ex : galerie photo pour le Médor 36)

### 2. Soutenir la création visuelle en Belgique

- Soutien à la photographie documentaire. Numéro « spécial » en septembre 2024 consacré à la photo où on réaffirmerait que le photojournalisme, c'est du journalisme (et du journalisme au long cours et à valeur ajoutée). Et c'est un des genres délaissés. Partenariat avec Contretype pour l'appel à projets Archipel (concours photos et expo). >>> On commence à avoir des propositions de journalistes + photographes.
- Un numéro réalisé par un peintre en lettres et aujourd'hui, vitrine réalisée par une peintresse en lettres

CA

- Lien réaffirmé avec illustrateurs/trices de notre territoire > passage au bureau, débat sur la BD au musée de la BD.
- Un rapport textes-images revisité. Réorganisation du pilotage visuel. Projet sentiers implique toute l'équipe.
- Plusieurs projets visuels en cours, pour valoriser nos images, en partenariat avec d'autres lieux.

### 3. Appuyer notre indépendance

- Position claire par rapport aux demandes de relectures. Réaffirmée dans un édito et nouvelle pratique adoptée (la règle = on refuse ; mention en cas d'exception).
- Révision de nos statuts > clarifier le rôle de la coopérative (qui édite une revue mais ne participe pas aux décisions éditoriales) et des membres. Plus de poids à la chambre des Médoristes
- Sur un plan politique. Mutualisation au sein du collectif Kiosque (notamment pour la bonne compréhension des questions liées à la distribution des périodiques et à la fin des tarifs préférentiels chez BPost).

### 4. S'affranchir des GAFAM

- Débats en 2024 sur la manière de quitter ces réseaux sociaux et par quoi les remplacer pour promouvoir notre travail. Renforcement des newsletters et création d'un canal Signal. A partir de septembre 2025 Meta > pages statiques qui renvoient vers Mastodon. Médor a quitté X, le 20 janvier, solidairement au mouvement HelloquitteX.
- Développement de notre nouvelle boutique en Odoo version communautaire => collaboration et partage des frais pour une partie de ce chantier avec Alter echo
- Continuer à favoriser les rencontres réelles, les petites annonces, etc.

### 5. Faire de la diversité une force

- Réflexion sur Bourses inclusion réinventées (ça marche moyen pour la diversité d'origine). Explication partielle : la presse écrite n'est pas le premier choix des (rares) journalistes d'origine non-européen. Ni média de temps long, d'investigation. Fine maîtrise de la langue est importante et peut donc constituer un frein. Pas encore d'aboutissement concret de cette réflexion.
- Volonté de développer notre accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap (visuel, auditif et moteur).

### 6. Respecter les gens et l'environnement

- Bienveillance. Atelier de partage de pratiques autour de présentation d'enquêtes.
- Livraison à vélo + réflexion sur emballage réutilisables

### 7. Continuer à se marrer

- Boum des 10 ans avec karaoké, gâteau d'anniversaire et maquillage
- Médor impro en 2025 (18 et 29 novembre, 3 et 10 décembre, en Wallonie et à Bruxelles).
- Rdv au bureau

#### Questions :

- Sur matchs d'impro : est-ce qu'il y aura une équipe lecteurs ? Non, les équipes seront déjà constituées.
- Est-ce que les journalistes quittent aussi les GAFAM ? Actuellement, choix individuel. Mais réflexion pour mobiliser les équipes autour de cela.
- Tous les outils utilisés par Médor sont open source

**COMPTE DE RESULTATS 2024 (recettes et dépenses de l'année)**

CA

Présentation par Laurence  
Cfr tableau montré en séance

On est en positif pour la première fois depuis 10 ans : résultats de +3012€.  
Grace à trois mouvements

- Augmentation du nombre d'abo (+700 suite à la bonne campagne du « trou »)
- augmentation du subsides aides à la presse périodique non commerciale depuis le décret grâce à la sortie des minimis
- Pas d'amortissement cette année
- comme prévu, on continue à diminuer la production de contenu sur le web (et les dépenses qui en découlent)

Points d'attention :

- Augmentation des frais de livraison (parce que plus d'abonnés, parce que report d'un poste de 2023) et fin des tarifs périodiques de la poste ( mais faible impact)

#### **BILAN (photo de la situation patrimoniale de l'entreprise au 31 decembre 2024)**

Présentation par Jean-François  
Cfr tableau montré en séance

Situation plutôt saine. On a de quoi fonctionner dans l'année ou les années à venir. Test de liquidité montre qu'on peut faire face à nos dettes sur deux ans

Les créances à un an sont très élevées par rapport à un bilan d'entreprise classique car elles tiennent compte d'une part des factures des librairies qui concernent les ventes 2024 mais qui sont établies en 2025 (système de dépôt vente) et d'autre part des factures d'abo qui sont produite automatiquement à la commandes et payés quelques jours plus tard. Or la période de fin d'année est la plus propices aux commandes.

Mais le bilan de Medor reste fragile. La dette cumulée des années précédentes reste importante

Questions :

- Comment expliquer la baisse des charges liées au contenu ? On a arrêté de publier autant sur le web, enlevé un poste de pilotage.
- Différence entre revenus publicitaires et échanges. Revenus pub = rentrées pub classiques. Echanges d'espace publicitaire = parfois les entreprises veulent qu'on émette des factures, qui s'annulent. Exemple : partenariat avec Nostalgie.
- On a plus de demandes de pub que ce qu'on peut accueillir ? Oui. Surtout depuis qu'on peut mettre de la pub sur les marques-pages. Beaucoup de demandes alors qu'on a galéré pendant 10 ans pour trouver des annonceurs. « C'est la cerise sur le gâteau, mais c'est la cerise dont on a besoin », Laurence
- La dette cumulée repose sur les coop ? Oui, la part à 20 euros vaut aujourd'hui 4,67 euros. Elle repose aussi sur W-alter (bras financier de la Région Wallonne pour les coopératives). Normalement, on doit rembourser à partir de cette année (s'ils le demandent mais n'ont aucun intérêt à le faire vu ce que valent les parts) mais on pourrait justifier qu'on est en difficulté. Cette convention envers W-alter est l'un des arguments du refus de financement de Coop-us (bras financier de la Région bruxelloise).
- Combien de coop actuellement ? 2088. Dont la moitié a acheté une part. Un quart 5 parts (100 euros). 3-4 plus de 5000 euros de parts.

VOTES

CA

Approbation des comptes et bilan :

- Par Médoristes : unanimité
- Par AG : unanimité

Tiffany : je pense que « chouette ». Et pause café (approuvée aussi à l'unanimité)

Redémarrage après la pause-café

### **DECHARGE DES ADMINISTRATEURS**

Votée oui par les A et les B

### **ENJEUX DES ANNEES A VENIR**

(Chloé - cfr pwpt)

Jean-François Hertz explique qu'il est conseillé de faire un nouveau prêt, vu les taux bas et les bonnes perspectives de l'obtenir.

Tiff précise que l'objectif est de se retirer de Meta.

#### Perspectives budgétaires à moyen terme :

Laurence (cfr pwpt) explique que l'année charnière sera 2027. Surtout parce que la première période de reconnaissance de l'aide à la presse, version décret se termine fin 2027.

Il a été décidé d'augmenter le poste « avocate/procès », vu l'expérience des derniers mois ou années (voir procédure pénale au Luxembourg, débouchant sur non-lieu pour prescription ; voir aussi les deux plaintes en cours au CDJ, ce qui mobilise du temps de travail).

Dans l'anticipation des recettes, le budget est conçu de manière très prudente, comme d'habitude, répond Laurence à une question.

Laurence explique aussi les faris revus.

Tiffany indique que chaque trimestre des librairies/points de vente ferment. Ce qui est partiellement compensé par de nouveaux lieux de vente (hors points presse). Laurence ajoute que les conclusions de l'accompagnement d'Innovate sur ce sujet sont claires. Pas de grande révolution ou nouveaux développement à mettre en place. Il faut continuer l'approche proximité (maintenir le lien) et continuer la veille quasi quotidienne de nouveaux lieux de potentiels points de vente

### **RENOUVELLEMENT DU CA**

Les statuts prévoient qu'il faut au minimum 5 administrateurs. Et ils indiquent qu'il faut un admin A de plus que les B (majorité de blocage).

Il y a, outre le maintien des administrateurs A sortants (et qui remplent, leur mandat n'étant pas achevé), la candidature d'Olivier Bailly. Il se présente.

Chez les administrateurs B, Gregory Dubois et Benjamin Peltier se retirent.

Pour les B : présentation de Caroline Dunski, de Quentin Devillers et de Corentin Caudron (via une vidéo).

À une question posée, il est rappelé que désormais les mandats ont une durée de 3 ans. Il est possible pour un admin de prolonger son mandat une fois (2 X 3 ans, donc). Après une pause d'un mandat, il est permis de re-poser sa candidature.

Résultat des votes :

- Olivier Bailly : élu par les deux chambres
- Corentin Caudron : élu par les deux chambres
- Quentin Devillers : élu par les deux chambres
- Caroline Dunski : élu par les deux chambres

Le conseil d'administration se compose dorénavant de

CA

Chloé ANDRIES (A)  
Olivier BAILLY (A)  
Corentin CAUDRON (B)  
Quentin DEVILLERS (B)  
Caroline DUNSKI (B)  
Philippe ENGELS (A)  
Geoffroy GITS (A)  
Jean-François HERZ (B)  
Alexandre LERAY (A)

**Approbation PV de l'AG 2024**

Unanimité chez les A.  
Majorité large, mais 4 abstentions chez les B.

**12h30 : L'assemblée générale est clôturée.**

Chloé ANDRIES

